

60 - Marché de maintenance des centrifugeuses ALFA LAVAL à la station d'épuration de Port Douvot - Autorisation de signature

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Pour assurer la maintenance des centrifugeuses ALFA LAVAL à la station d'épuration de Port Douvot, le département Eau et Assainissement a lancé une consultation. Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un maximum de 350 000 € HT passé en application de l'article 146 du Code des Marchés Publics. Le marché est passé pour une période initiale d'un an. Il pourra être reconduit par période successive d'un an. Le nombre maximum de reconductions est de 5.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP et mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation le 11 mars 2013. La date limite de remise des offres était fixée au 22 avril 2013. 8 dossiers ont été téléchargés sur la plateforme et une seule entreprise a remis un dossier.

La Commission d'Appel d'Offres du 3 mai 2013 a retenu l'Entreprise ALFA LAVAL - 69702 Saint-Priest pour un montant maximum de 350 000 € HT (estimation évaluée à 230 660 € HT).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché attribué.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 juin 2013.